

Programme d'aide en loisir pour les personnes vivant avec une déficience 2004-2005



Objectifs

Le Programme d'aide en loisir a pour objectif d'apporter une assistance financière aux organismes, situés à Montréal, pour des **projets novateurs** favorisant la pratique d'activités de loisir auprès des personnes vivant avec une déficience.

Le programme se veut un outil de **développement communautaire** visant à favoriser les **échanges** entre les personnes handicapées, les organismes et la population en général.

La **promotion spécifique** du projet est considérée comme un élément très important.

(Il est à noter que les projets d'accompagnement en loisir ne sont pas admissibles. Ceux-ci doivent faire l'objet d'une demande dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir prévu à cet effet.)

Organismes admissibles

Organismes sans but lucratif ayant une mission de loisir, membres d'AlterGo¹, et ayant leur adresse principale à Montréal.

Catégories d'activités

Les secteurs d'activités de loisir admissibles :

- activités sociales ou culturelles
- activités scientifiques
- activités physiques et sportives
- activités de plein air
- activités touristiques

¹ Les organismes non membres d'AlterGo peuvent devenir membres et être ainsi admissibles au Programme d'aide en loisir.

Clientèles visées

Les personnes ayant une déficience motrice, auditive, visuelle, intellectuelle, autistique ou psychique qui n'ont pas ou peu accès à des services de loisir.

Comité de sélection

Un comité de sélection, formé de représentants de Sport et Loisir de l'île de Montréal, d'organismes de loisir de personnes handicapées, du service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal ainsi que d'AlterGo, aura pour tâche d'évaluer les projets qui lui seront soumis.

Éléments évalués lors de l'attribution des fonds

Les principaux éléments qui seront considérés par le Comité de sélection sont les suivants :

- développement de **nouveaux services** de loisir pour les personnes handicapées²
- **collaboration ou partenariat** avec d'autres organismes de la communauté (développement communautaire)
- priorité accordée à la **clientèle moins bien desservie** par la pratique de loisir
- **promotion** du projet et **impact** dans la communauté (ex. articles dans des publications, information auprès de la population ou auprès d'organismes du milieu, etc.)
- **faisabilité du projet** (réalisme de la demande)

² Un organisme peut être subventionné une deuxième fois pour le même projet si le comité de sélection en juge la pertinence.

Date limite d'inscription : 20 août 2004

(voir au verso)

Programme d'aide en loisir pour les personnes vivant avec une déficience 2004-2005



Exigences

- L'organisme doit **compléter le formulaire** de demande du Programme d'aide en loisir 2004-2005
- Les activités de loisir dans le cadre de ce projet doivent avoir une durée **d'au moins 25 heures par participant**
- Le projet doit se réaliser entre le **1^{er} octobre 2004** et le **30 septembre 2005**
- L'organisme qui a reçu une subvention en 2003-2004 dans le cadre de ce programme doit remettre le **rapport d'évaluation** prévu à cet effet au plus tard au moment de sa demande 2004-2005
- L'organisme doit joindre au formulaire de demande, son dépliant d'information et une photocopie de la **déclaration d'immatriculation** émise par l'Inspecteur général des institutions financières du Québec
- L'organisme s'engage à réaliser son projet tel que décrit et à **n'y apporter aucune modification majeure** sans l'autorisation d'AlterGo
- **Un seul projet** par organisme sera accepté

Budget disponible

Le budget total du Programme d'aide en loisir pour l'île de Montréal est de **17 000 \$** pour l'année 2004-2005 (Sous réserve de l'approbation du ministère des Affaires municipales, Sport et Loisir). L'aide financière demandée ne doit pas dépasser **3 000 \$** et elle doit être inférieure ou égale à **75 % du montant total** du projet concerné.

Les dépenses admissibles

L'assistance financière pour le projet peut s'appliquer :

- sur l'achat de matériel et d'équipements
- sur les frais de location de matériel, d'équipements, de locaux, de plateaux, etc.
- sur les salaires des personnes-ressources ainsi que leurs frais de déplacement et de repas
- sur les frais de transport, etc.

Date limite d'inscription

Les formulaires de demandes devront être complétés et acheminés par la poste, avec les autres documents exigés, au plus tard le **20 août 2004**. Le timbre-poste fera foi de la date. Les documents devront être envoyés à l'adresse suivante :

AlterGo
a/s Marie St-Laurent
525, rue Dominion, bureau 340
Montréal (Québec) H3J 2B4

Les demandes reçues directement (en personne) au bureau d'AlterGo seront acceptées en autant que la date limite est respectée. Les envois par télécopieur ou par courriel seront refusés.

Renseignements additionnels

Pour de plus amples renseignements sur ce programme, vous pouvez communiquer avec Marie St-Laurent à AlterGo en composant le 933-2739 poste 219 ou par courriel : marie@altergo.net.



Sport et Loisir de l'île de Montréal

Affaires municipales,
Sport et Loisir

Québec

Programme d'aide en loisir pour les personnes vivant avec une déficience



Formulaire de demande d'aide financière 2004-2005

À l'usage d'AlterGo

Utilisez un traitement de texte ou écrivez lisiblement.

Une version Word, en français ou en anglais, est disponible sur Internet : www.altergo.net

Projet _____ Année _____

No organisme _____

I. Nom et adresse de l'organisme (nom officiel selon la charte) et nom de la présidente ou du président

Organisme _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone () _____

Fax _____ Courriel _____

Nom de la présidente ou du président _____

II. Nom et adresse de la personne responsable du projet (personne à contacter)

Responsable du projet _____

Adresse _____

Téléphone (travail) _____ Téléphone (résidence) _____

III. Pièces à joindre (obligatoires)

- Copie de la déclaration d'immatriculation oui non
- Rapport d'évaluation oui non déjà remis
(si l'organisme a reçu une subvention pour ce programme en 2003-2004)
- Dépliant de l'organisme oui non

Date limite d'inscription : 20 août 2004

IV. Présentation du projet

Titre du projet _____

Description _____

Type de déficience (indiquez le nombre de participants pour chaque type de déficience)

Motrice Auditive Autistique Intellectuelle Visuelle
Psychique Déficiences multiples (précisez) _____

Groupe d'âge des participants (précisez le nombre)

0-6 ans 7-12 ans 13-17 ans
18-35 ans 36-54 ans 55 ans et plus

Nombre total de participant-e-s _____ Nombre total d'heures du projet _____

Lieu des activités _____

Période de déroulement du projet _____

Nombre total d'heures par participant _____

Nombre d'intervenant(s) encadrant le groupe _____

V. Budget

Sommaire des prévisions budgétaires *

| Revenus prévus | | Dépenses prévues | |
|-----------------------------------|----------|-------------------------------------|----------|
| - Programme d'aide en loisir | _____ \$ | - Salaires des personnes-ressources | _____ \$ |
| - Des participants (inscriptions) | _____ \$ | - Frais de location | _____ \$ |
| - De l'organisme demandeur | _____ \$ | - Transport | _____ \$ |
| - Partenaires (précisez) | _____ \$ | - Divers | _____ |
| _____ | | _____ | |
| _____ | | _____ | |
| - Autres (précisez) | _____ \$ | _____ | _____ \$ |
| _____ | | | |
| Total | _____ \$ | Total | _____ \$ |

* Le budget présenté doit être équilibré. L'aide financière demandée au programme ne doit pas dépasser 75 % de l'ensemble du budget consacré au projet.

VI. Renseignements complémentaires (au besoin utilisez une autre feuille)

1. Précisez en quoi votre projet correspond bien aux objectifs du programme.

- a) de rendre la pratique d'activités de loisir accessible à une clientèle mal desservie
- b) comment avez-vous identifié le nouveau besoin ?

2. Ce projet va-t-il permettre de développer de nouveaux services de loisir pour les personnes handicapées ? (comment ce projet se démarque-t-il de vos activités régulières ?)

3. Comment ce projet favorise-t-il le partenariat ou la collaboration avec d'autres organisations de la communauté, tels organismes de loisir, services de loisir municipaux, entreprises, CLSC, écoles, etc. ? (précisez le nom des partenaires)

4. De quelle façon comptez-vous promouvoir le projet ? (articles dans les publications, information auprès de la population ou auprès d'organismes du milieu, etc.)

5. En quoi ce projet favorisera-t-il une meilleure participation des personnes handicapées au loisir ?

6. Est-ce que ce type d'activités proposées est offert par d'autres organismes sur le territoire de Montréal ? Si oui, en quoi ces activités sont-elles complémentaires ou différentes ?

7. Justifiez en quelques mots le montant demandé dans le cadre de ce programme (répartition financière).

8. Autres informations pertinentes (s'il y a lieu)

Nous certifions que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts. Si l'aide demandée est accordée à notre organisme, nous nous engageons à utiliser ces fonds tels que prévu et à respecter les exigences d'AlterGo.

Nom (en lettres moulées)

Fonction de la personne autorisée

Signature de la personne autorisée

Date

IMPORTANT

Il est fortement recommandé de lire les informations relatives au Programme d'aide en loisir avant de compléter le formulaire.

Toute correspondance doit être adressée à :
AlterGo
a/s Marie St-Laurent
525, rue Dominion, bur. 340
Montréal (Québec) H3J 2B4

Renseignements :
Marie St-Laurent : 933-2739 poste 219
marie@altergo.net

Ce document est disponible sur le site d'AlterGo : www.altergo.net

Merci aux partenaires :



Sport et Loisir de l'île de Montréal

Affaires municipales,
Sport et Loisir

Québec